

CRITERES DE CLASSEMENT DES DEMANDES

Ce tableau synthétique rappelle les bonifications décrites dans le corps de la circulaire.
Le numéro en début de ligne rappelle le paragraphe de la circulaire à consulter pour obtenir le détail du fonctionnement de la bonification.

- ETB : vœu précis sur un établissement - COM : vœu large sur une commune - GEO : vœu large sur un groupement de communes - DPT : vœu large sur un département	- ACA : vœu large sur l'académie - ZRE : vœu précis sur une zone de remplacement - ZRD : vœu toute zone de remplacement du département - ZRA : vœu toute zone de remplacement de l'académie
---	--

6 BONIFICATIONS PRIORITAIRES prévues par l'article 60 de la loi de 1984

6 A, B, C et D : Rapprochement de conjoint (et autorité parentale conjointe)*	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
90,2 points				X	X		X	X
75 points par enfant à charge de -20 ans au 01/09/2018				X	X		X	X
30,2 points		X	X			X		
25 points par enfant à charge de -20 ans au 01/09/2018		X	X			X		
Année(s) de séparation (voir hauteur de points p14 de la circulaire du mouvement intra)				X	X		X	X
6 E : situation de handicap	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
1 000 points (RQTH enseignants, conjoint ou enfants)	Les bonifications seront attribuées en fonction de la situation particulière de chaque demande							
100 points pour les agents RQTH *			X	X	X	X	X	X
6 F : établissement relevant de l'éducation prioritaire	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
Bonification d'entrée en REP +	150 points	X						
	60 points		X	X	X	X	X	X
Bonification d'entrée en REP et Politique de la ville	80 points	X						
	60 points		X	X	X	X	X	X
Bonification de sortie d'éducation prioritaire								
Bonification la plus favorable entre :								
- Dispositif EP								
- Lycée : dispositif transitoire sortie d'APV (avec ancienneté <u>arrêtée au 31/08/15</u>)								
(voir valeur de la bonification p 17 de la circulaire du mouvement intra)								
	X	X	X	X	X	X	X	X

7 CRITERES LIES à LA SITUATION PERSONNELLE OU ADMINISTRATIVE

7 A / professeur agrégé	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
90 points sur vœu restreint lycée	X	X	X	X	X			
98 points pour les agrégés hors classe 6eme échelon depuis 2 ans	X	X	X	X	X	X	X	X
7 B/ Mesure de carte scolaire *	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
1 500 points de bonification (tous les vœux sont à faire dans l'ordre pour garder le bénéfice de cette bonification. L'agent ne doit exclure dans ses vœux aucun type d'établissement ou de service à l'exception des agrégés qui peuvent ne demander que des lycées. Vœu ETB correspondant à l'établissement de la MCS)	X	X		X	X			
7 C/ TZR	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
20 points par année effective de fonction de remplacement 20 points supplémentaires à partir de 5 ans	X	X	X	X	X	X	X	X
75 points sur le vœu DPT de l'établissement de rattachement				X				

*Les bonifications sont attribuées uniquement sur les vœux pour lesquels le candidat a coché « tout type de poste » et « tout type d'établissement » (à l'exception des agrégés pouvant restreindre aux seuls lycées)

7 D / Personnel en affectation provisoire en 17/18 (*)	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
Ancienneté de poste : Ancienneté dans le dernier TPD à laquelle s'ajoute l'année d'affectation provisoire	X	X	X	X	X	X	X	X
Ancienneté de TZR si l'affectation provisoire a donné lieu à des services effectifs en suppléances	X	X	X	X	X	X	X	X
7 E/ Réintégration au 01/09/2018 (*)	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
Après un congé parental (1000 points) ou un CLD (1 000 points) <i>(voir conditions p 18 de la circulaire)</i>	Précédent ETB	X	X		X			
	Précédente ZR						X	X
Après disponibilité, poste adapté, détachement : 1 000 points	Précédent ETB				X			
	Précédente ZR							X
7 F changement de discipline	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
1000 points				X				
7 G/ Mutation simultanée (*)	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
30 points forfaitaires pour les personnels conjoints*		X	X			X		
80 points forfaitaires pour les personnels conjoints* *Ce dispositif s'applique à 2 agents titulaires ou à 2 agents stagiaires, sous réserve que l'un de ces derniers ne soit pas ex-titulaire d'un corps géré par la DPE					X	X	X	X
7 I/ Parent Isolé (*)	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
90 points + 75 points par enfant à charge de – de 18 ans				X	X		X	X
30 points + 25 points par enfant à charge de – de 18 ans		X	X			X		
7 J / Stagiaires en 17/18	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
Stagiaires ex contractuels : 100 points *				X	X		X	X
Stagiaires ex fonctionnaires : 1 000 points*				X	X			
Autres Stagiaires : 50 points sur le 1 ^{er} vœu ou sur le vœu de son choix	X	X	X	X	X	X	X	X
7 K/ Détachés de catégorie A	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
1000 points sur le département correspondant à l'affectation dans précédent corps				X				
7 M/ Valorisation du parcours professionnel	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
200 pour 4 ans + 50 points par année supplémentaire		X	X	X	X	X	X	X

8 SITUATIONS de CARRIERE								
8 A/ Ancienneté de service	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
Échelon au 31/08/2017 par promotion et au 01/09/2017 par classement ou reclassement <u>Classe normale</u> : 14 points pour le 1er, 2ème échelon + 7 points au-delà par échelon - <u>Hors classe</u> : certifiés : 56 points forfaitaires + 7 points par échelon agrégés : 63 points forfaitaires + 7 points par échelon (agrégés HC au 6è échelon depuis 2 ans : 98 points) - <u>Classe exceptionnelle</u> (CE EPS): 77 points forfaitaires + 7 points par échelon (limités à 98 points)	X	X	X	X	X	X	X	X
8 B/ Ancienneté de poste au 31/08/2018	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
- 10 points par année dans le poste actuel en qualité de titulaire ou dans le dernier poste occupé avant une disponibilité, un congé ou une affectation à titre provisoire - 25 points supplémentaires par tranche de 4 ans d'ancienneté dans le poste - 10 points pour une période de service national accomplie immédiatement avant la 1ère affectation - 10 points pour les stagiaires ex-titulaires d'un corps de personnel géré par le service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire de la DGRH	X	X	X	X	X	X	X	X